



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie



NOUVEAU PARTENARIAT
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE
Un Programme de l'Union Africaine

Programme Détaillé de Développement
de l'Agriculture Africaine (PDDAA)

TOGO

Financement à long-terme du secteur agricole pour une croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire

Le niveau de financement nécessaire pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté, présentés dans la Brochure 2 (Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire: Performance récente et perspectives), est

calculé sur la base des relations qui existent entre le taux de croissance du PIB agricole et le changement du taux de pauvreté d'une part, et entre le niveau de financement du secteur agricole et le taux de croissance du PIB agricole d'autre part. Ces estimations tiennent également compte du niveau de financement du secteur non-agricole ainsi que du PIB non-agricole. Les résultats indiquent qu'une

croissance de 1% du PIB agricole contribue à une réduction de 2% de l'incidence de la pauvreté au niveau national et de 2,2% dans le milieu rural. De même, une augmentation de 1% des dépenses agricoles augmentera le taux de croissance du secteur de 0,2 pourcent. Ceci est assez faible par rapport à la valeur moyenne de 0,4% pour l'ensemble de l'Afrique.

BESOINS

FINANCIERS A LONG-TERME POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SDR, DE L'ECOWAP/ PDDAA ET DE L'OMDI

Les Tableaux 1 and 2 présentent les résultats des projections des besoins en financement à long-terme pour le secteur agricole. Comme indiqué ci-dessus, l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles est très faible au Togo ; deux fois moins que la moyenne africaine. Une croissance agricole de 6% prévue par l'ECOWAP/PDDAA exige un taux de croissance des dépenses agricoles de 35,4% par an. Ce taux est beaucoup plus élevé que la tendance actuelle de croissance entre 1999–2004, qui est plutôt volatile et se situe à -1,1% en moyenne (Tableau 1). Pour atteindre l'OMDI en 2015 et en 2020, les taux de croissance des dépenses nécessaires sont encore plus élevés – 74,2 et 43,1%, respectivement. Pour atteindre l'objectif de la Stratégie de Développement Rural (SDR) de réduire la pauvreté de 20% il faudra un taux de croissance annuel des dépenses agricoles de 25,5% par an.

Les taux de croissance des dépenses agricoles nécessaires pour financer les objectifs de la SDR, de l'ECOWAP/PDDAA et de l'OMDI peuvent paraître quelque peu élevés, en particulier pour atteindre l'OMDI à 2015. Cela dit, la période couverte par les projections est relativement courte. En outre, les taux projetés paraissent plus raisonnables si l'on considère l'augmentation des dépenses globales qu'ils impliquent. Si l'on suppose que le ratio des dépenses non-agricoles par rapport au PIB

non-agricole reste invariable, l'augmentation des dépenses totales est projetée à 5,9%, 8,8%, 31,0% et 15,3% respectivement pour les scénarios SDR, ECOWAP/PDDAA, OMDI à 2015 et OMDI à 2020.

Quelque soit le scénario, la part du budget de l'Etat allouée à l'agriculture passera de 5% en moyenne en 2000–2007 à 10% en 2015. Toutefois, le financement de l'agenda de la SDR, en vue d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté nécessitera une augmentation, de la part des dépenses agricoles (budget et hors-budget) dans les dépenses publiques totales, d'un taux moyen actuel de 3,2 à 17,7%. Pour réaliser les 6% de croissance agricole recommandés par l'ECOWAP/PDDAA, la part des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales passera à 19,7%. Il est prévu une forte augmentation de la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales – de 3,2 à 79,1% – pour réduire de moitié la pauvreté en 2015 ; une augmentation plus modeste de 68,0% de la part des dépenses agricoles est nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2020.

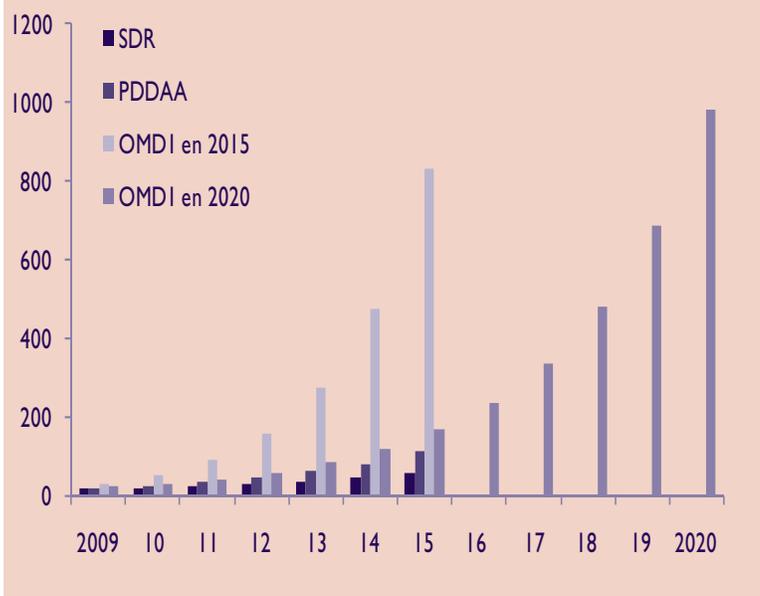
MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERNES ET INTERNES POUR ATTEINDRE LA SDR, L'ECOWAP/PDDAA ET L'OMDI

La Graphique 1 présente l'estimation des dépenses agricoles annuelles prévues jusqu'en 2015. Pour atteindre l'objectif de la SDR, les dépenses totales (budget et hors-budget) doivent passer de 15,0 en 2009 à 56,3 milliards de

Tableau 1 : Croissance économique et dépenses publiques

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Taux de croissance (%)
PIB (prix courants) secteur rurale (milliards de FCFA)	358	324	358	381	408	436	4,3
PIB secteur non-agricole	521	536	550	645	565	587	2,9
PIB global	879	860	908	1026	973	1023	3,0
Dépenses secteur agricole	4,5	7,1	3,9	2,9	3,6	3	-1,1
Dépenses non-agricole	124,5	119,9	108,1	126,1	136,4	152,0	4,5
Dépenses totales	129	127	112	129	140	155	4,2
Pourcent (%)							
Dépenses Ag /Dépenses totales	3,5	5,6	3,5	2,3	2,6	1,9	
Dépenses Ag/PIB Ag	1,3	2,2	1,1	0,8	0,9	0,7	
Dépenses totales/PIB	14,7	14,8	12,3	12,6	14,4	15,2	

Graphique 1 : Financement requis sous les objectifs de la SDR, de l'ECOWAP/PDDAA et de l'OMDI (milliards de FCFA)



FCFA en 2015. Pour atteindre l'objectif du PDDAA, l'augmentation nécessaire des dépenses est presque le double de celle de la SDR – passant de 17,7 milliards de FCFA en 2009 à 109,1 milliards de FCFA en 2015. Pareillement, une augmentation des dépenses annuelles jusqu'à hauteur de 831,8 milliards de FCFA en 2015 et 981,0 milliards de FCFA en 2020 sera nécessaire pour atteindre l'OMDI.

Les Graphiques 2, 3, 4 et 5 présentent la décomposition des dépenses agricoles entre les sources budgétaire et non-budgétaire. Pour se faire, nous projetons une croissance modeste du budget de l'Etat de 1% en moyenne, en partant du niveau moyen de 170,0 milliards de FCFA (2000–2007). Ensuite, nous projetons un effort pour

atteindre les objectifs de Maputo de consacrer au moins 10% des budgets de fonctionnement de leurs pays respectifs au financement du secteur agricole, en 2015, en partant du niveau moyen de 2000–2007 (5%). En d'autres termes, la part du budget de l'Etat allouée à l'agriculture va augmenter de 14% en moyenne.

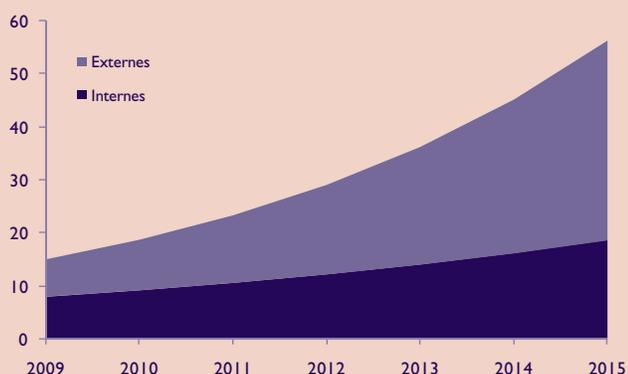
Comme indiqué plus haut, le montant annuel des ressources internes ou budgétaires pour financer l'agriculture est le même, quelque soit le scénario. Ce montant est estimé à 8,0 milliards de FCFA en 2009 et 18,6 milliards de FCFA en 2015. Les besoins en ressources externes ou hors-budget pour financer la SDR passeront de 7,0 milliards de FCFA en 2009 à 37,7 milliards de FCFA en 2015. Pour réaliser les 6% de croissance de l'ECOWAP/PDDAA, les sources externes se situeront à 9,7 milliards de FCFA en 2009 et à 90,5 milliards de FCFA en 2015. Les ressources externes pour atteindre l'OMDI passeront quant à elles de 21,4 milliards de FCFA en 2009 à 831,2 milliards de FCFA en 2015, et de 11,7 à 943,0 milliards de FCFA à l'horizon 2020.

Il faut rappeler que même si la mise en œuvre effective de la SDR devrait permettre de réduire l'incidence de pauvreté de 20%, comme présenté dans la Brochure 2, cela ne sera pas suffisant pour atteindre l'OMDI. Il en est de même de l'objectif de croissance du PDDAA qui induira une réduction de 35% du taux de pauvreté, mais n'atteindra pas l'OMDI. Il s'ensuit que pour atteindre l'OMDI en 2015 ou en 2020, le Togo a besoin d'une forte croissance des ressources, aussi bien aux niveaux interne qu'externe.

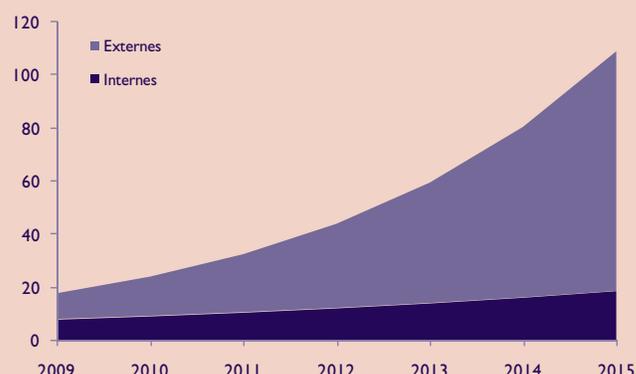
Tableau 2 : Estimation de l'allocation des ressources au secteur agricole

	SDR	ECOWAP/ PDDAA	OMDI en 2015	OMDI en 2020
Taux de croissance (%)				
PIB Ag	5,0	6,0	9,6	6,7
PIB Non-Ag	3,4	3,5	3,4	3,8
PIB	4,1	4,5	6,8	5,0
Dépenses Ag	25,5	35,4	74,2	43,1
Dépenses totales	5,8	8,8	31	15,3
Dépenses Ag/Dépenses totales (%)				
2015	17,7	19,7	79,1	39,5
2020				68,0
Dépenses Ag/PIB Ag (%)				
2015	7,5	13,2	69,6	18,6
2020				55,7
Dépenses totales/PIB (%)				
2015	19,9	22,9	50,4	23,4
2020				45,2

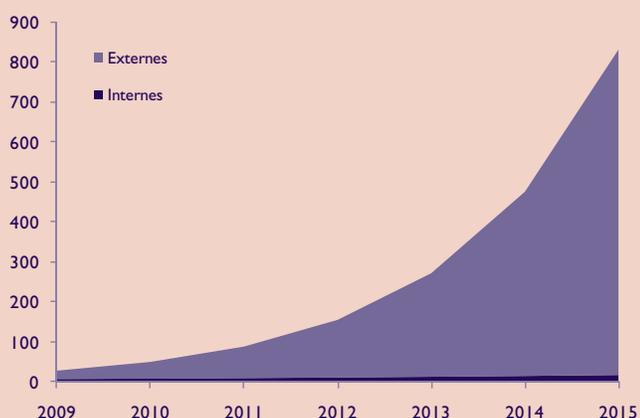
Graphique 2 : Estimation du financement requis à long terme et des sources de financement pour atteindre l'objectif de la SDR (milliards de FCFA)



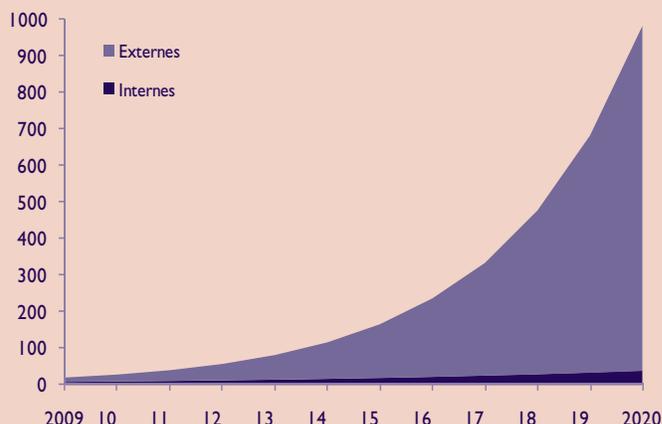
Graphique 3 : Estimation du financement requis à long terme et des sources de financement pour atteindre l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA (milliards de FCFA)



Graphique 4 : Estimation du financement requis à long terme et des sources de financement pour atteindre l'OMDI en 2015 (milliards de FCFA)



Graphique 5 : Estimation du financement requis à long terme et des sources de financement pour atteindre l'OMDI en 2020 (milliards de FCFA)



Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Togo avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire ; Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère des Affaires Etrangères et l'Intégration Régional ; Ministère de l'Eau de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise ; Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé du Commerce et la Promotion des Secteurs Privés ; Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et Ministère des Travaux Publics et des Transport.

Personnes ressources :

Directeur de cabinet du MAEP M. Dindigoue KONLANI : (+228) 905 91 82
 SG du MAEP M. Aurélien TCHEMI-TCHAMBI : (+228) 991 02 43
 Cellule PNIA BATAKA Koutéra : (+228) 917 56 17